

# lilapuce

Supports

**Les Navigateurs [3]**

<http://lilapuce.net>

## Les Navigateurs [3]

### Table des matières

<b>Les outils standards de navigation.....</b>	<b>3</b>
La barre d'adresse.....	4
A propos des adresses sur Internet : @ et http://.....	5
Un caractère est un caractère : pas de droit à l'erreur.....	6
Une adresse Web c'est en partie un nom de domaine.....	6
Un peu de pratique ; taper une nouvelle URL.....	11
Valider la saisie de l'adresse Web et patienter.....	12
On récapitule.....	13

## Les navigateurs [3]

### Les outils standards de navigation

On retrouve sur tous les navigateurs les mêmes types de fonctionnalités « basiques ». Certaines de ces fonctionnalités, ne concernent que la navigation. C'est ce que j'appelle, dans ce document, « les outils standards de navigation ».

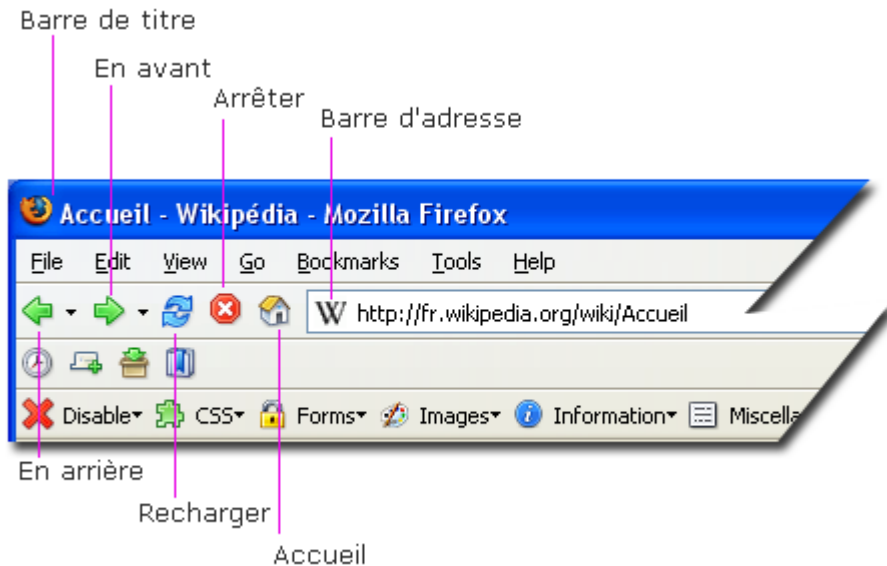
La standardisation est une caractéristique très importante sur Internet. Dans ce cas précis, elle donne la possibilité de s'adapter très facilement d'un programme à un autre.

Ci-dessous, les barres d'outils de FireFox et d'Internet Explorer.

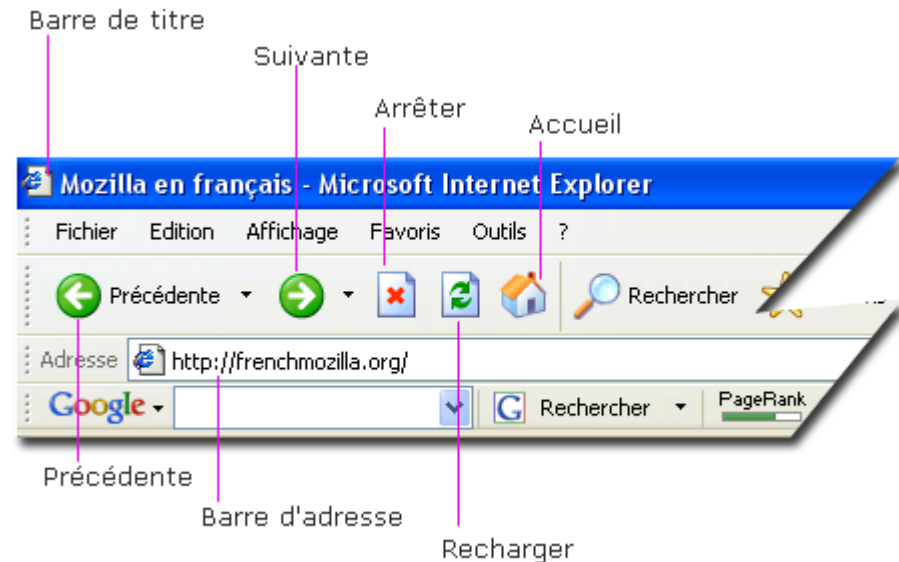
Une fois, que vous aurez intégré la signification des icônes et identifié où se trouve la barre d'adresse (très important), vous pourrez rapidement utiliser n'importe quel navigateur.

Même si vous n'êtes pas à l'aise avec les langues étrangères, en vous habituant aux icônes, vous arriverez quand même à vous y retrouver sans trop de difficultés (ici, par exemple, à gauche, une version anglaise de FireFox).

*Précision : FireFox existe, bien entendu, en version française (et, d'ailleurs, en bien d'autres langues !)*



Les outils de FireFox (1.5)



Les outils d'Internet Explorer (6.02 / version XP)

## La barre d'adresse

Imaginez un téléphone sans clavier. Comment feriez vous, avec un tel appareil en main, pour appeler un nouveau correspondant?

C'est exactement la même chose avec la barre d'adresse de votre navigateur. Vous comprenez donc que cette zone du navigateur est d'une extrême importance, elle vous permet de :

- **saisir des adresses de sites,**
- **vérifiez l'adresse du site qui est à l'écran.**

Attention, il arrive très souvent que l'on confonde une zone de saisie qui se trouve à l'intérieur d'un site (par exemple, un moteur de recherche) avec la barre d'adresse du navigateur. Cette situation est souvent source d'erreurs, de confusion et d'exaspération. Donc, dans le doute, **il vaut mieux toujours vérifier que la saisie de l'adresse se fait bien dans la barre d'adresse.**

Voici comment procéder à partir d'un exemple précis :



Sur Internet Explorer affichant ce site (frenchmozilla.org), l'icône de la barre d'adresse représente le « logo » du navigateur. Sur d'autres sites (et, surtout, d'autres navigateurs) une icône personnalisées peut apparaître à la place de celle du navigateur. Peu importe, quelle que soit l'icône, le principe reste le même : en

survolant l'icône, avec la souris, on fait apparaître la fameuse main de lien hypertexte (voir ci-contre).

En réalité, il ne s'agit pas d'un lien ! On s'en aperçoit en cliquant sur l'icône. Rien ne se passe si ce n'est que l'adresse est sélectionnée : texte en négatif dans une bande bleue.

Parfait, c'est exactement à ce résultat qu'il faut arriver !



Tapez immédiatement :

[fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)

Puis, sans reprendre la souris, tapez immédiatement sur la touche « Entrer » du clavier.

Voilà, c'est fait: vous naviguer sur le Web !

Pour être honnête, si on en restait là, peut-être que vous ne seriez pas bien avancés... Quelques petites explications s'imposent.

Nous allons donc revenir de façon plus détaillée sur chacune des étapes de cette manipulation et apporter quelques commentaires.

Restez bien devant votre ordinateur ; vous en aurez besoin pour accompagner de façon satisfaisante ce support.

## A propos des adresses sur Internet : @ et http://

Il est souvent question « d'adresse » sur Internet et c'est normal. Comme il s'agit d'un réseau qui n'a quasiment aucune limite il est nécessaire, pour que cela fonctionne, que des systèmes d'adressage permette à chaque « entité connectée » d'être identifiée sans ambiguïté.

Pour autant, dites vous bien que le terme « adresse internet » ne veut pas dire grand-chose et qu'il peut même porter à confusion.

Par exemple, si vous voyez quelque chose qui ressemble à :

[bertrand.grobourrin@wanadoo.fr](mailto:bertrand.grobourrin@wanadoo.fr)

Il faut que savoir qu'il s'agit **d'une adresse E-mail et que cela n'est pas une adresse de site Web.**

Plus exactement, M. Bertrand Grobourrin, client chez Wanadoo, peut lire et envoyer des messages électroniques par Internet; rien n'indique qu'il ait un site web, et en tous cas si vous tapez son adresse E-mail dans la barre d'adresse du navigateur, vous aurez une page d'erreur, car il n'existe pas, et ne peut pas exister, de site Web à cette adresse.

On reconnaît facilement une adresse E-mail; elle comporte toujours le signe @ (arobase). On reviendra sur la messagerie électronique par la suite, mais dites vous, au moins pour l'instant, que l'adresse d'un site Web ce n'est pas du tout la même chose, qu'une adresse E-mail, comparez cet adresse E-mail avec:

[fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)

qui est équivalent, lorsque vous le tapez dans la barre d'adresse à :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

ou encore :

<http://www.fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

Remarquez juste pour l'instant, qu'il **est inutile de taper le début de l'adresse: http://**

Sachez qu'il s'agit d'un « protocole » de communication spécialisé pour afficher des « documents hypertextes » (le plus souvent, des sites Web). Il est donc normal que les navigateurs vous épargnent d'avoir à taper cette partie de l'adresse, puisque toutes les adresses Web débutent par cette suite de caractères.

Pour revenir à notre affaire de « type d'adresses Internet », considérons que dans le navigateur on affiche essentiellement des sites Web; on parle aussi parfois de « **page** » ou de « **blog** ». Par conséquent, les adresses que nous taperons dans **la barre d'adresse** du navigateur ne seront jamais des adresses E-mail.

Pour autant, n'en déduisez pas que « *la navigation sur le Web n'a rien à voir avec la messagerie électronique* ». Bien au contraire, le navigateur peut vous conduire à utiliser la messagerie électronique (c'est même assez courant). Mais, en général, ce n'est pas le navigateur qui prend en charge cette tâche : soit, il « passe la main » à un autre programme spécialisé pour gérer la messagerie électronique, soit c'est un site web – et non le navigateur lui-même- qui vous propose de gérer votre E-mail. Vous vous souvenez nous avons insisté sur la différence entre « contenu » et « contenant » (voir support Navigateur [2]); c'est exactement de cela dont il est question dans ce dernier exemple.

Pour terminer ce chapitre, sachez qu'en plus des E-mail et des sites Web, il existe une multitude d'autres types d'adresses sur Internet. Chaque type correspond à des niveaux technologiques, des fonctionnalités et des usages spécifiques: des « protocoles ». Comme indiqué plus haut, **http** est l'un de ces protocoles, celui des pages Web. Je vous épargne la suite de l'explication, si vous voulez aller plus loin dans cette direction, vous trouverez sur le Web plus qu'il n'en faut (voir la rubrique « Liens » sur lilapuce.net).

## Un caractère est un caractère : pas de droit à l'erreur

Quand on saisit une adresse de site Web (on évoque aussi souvent le terme d'« **URL** ») il faut faire très attention à ne pas se tromper.

Il suffit d'un caractère mal tapé pour rater son coup.

Cas typique, dans l'adresse [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org) par exemple, si l'on saisit un point-virgule à la place d'un point [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org) l'effet est garanti: vous vous faites jeter par le navigateur comme un malpropre. Le coup du point virgule est un « classique », cela tient au fait que beaucoup de personnes (cela m'arrive, d'ailleurs, assez souvent) oublient d'appuyer sur la touche Maj de leur clavier pour activer le bon caractère (puisque le point est sur la même touche que le point-virgule).

Pour remédier à cela, vous pouvez systématiquement utiliser la **touche « point » du pavé numérique**. N'oubliez pas d'activer votre pavé numérique! Sur les navigateurs cette touche « point » vous sortira d'affaire: il suffit d'appuyer dessus directement (sans aucune autre touche) pour avoir le point. Attention, ce n'est pas toujours le cas dans d'autres contextes (notamment dans certaines suites bureautiques, la même touche fait apparaître... une virgule).

Autre chose importante, à propos de la saisie des adresses sur internet : il ne faut **jamais taper d'espace**.

Vous n'avez pas le doit, non plus, **aux caractères accentués**, ni, d'ailleurs, à tous les caractères qui peuvent sembler quelque peu exotiques, ou pour le moins, « spéciaux » aux cultures « anglo-saxonnes » : ç, œ, ñ... De là à les considérer comme des caractères interdits...

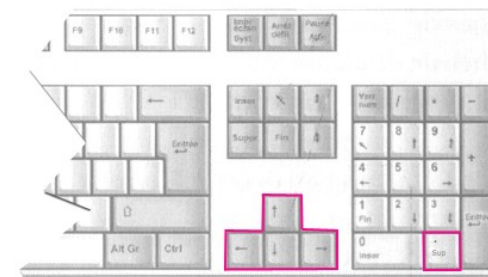
Il serait faux de dire qu'un caractère accentué n'est jamais pris en charge sur internet; par contre, vous ne devez pas taper ce type de caractères dans la barre d'adresse du navigateur. Peut-être que cette situation changera un jour, mais nous n'en sommes pas là.

Donc, si vous vous rendez compte, en cours de saisie, que vous avez tapé un « é » dans la barre d'adresse de votre navigateur, corrigez-le immédiatement. Cela vous épargnera quelques moments d'énervement (affichage d'une page d'erreur).

Pour corriger une saisie invalide, il est inutile de tout retaper! Utilisez le moyen le plus commode et le plus fin : laissez tomber cette maudite souris balourde et grossière et restez au clavier : utilisez les flèches de direction pour déplacer votre point d'insertion très précisément à l'endroit souhaité, supprimez votre caractère et revenez avec la touche de direction « droite » au bout de votre saisie pour la terminer.

*Les touches de directions et la touche point.*

*Pour plus d'information sur les touches du clavier (notamment pour supprimer les caractères) reportez-vous au support « Clavier » sur [lilapuce.net](http://lilapuce.net)*



## Une adresse Web c'est en partie un nom de domaine

Vous vous souvenez du terme « URL » ? Cela signifie (*uniform resource locator*) oui, bof.

Ce jargon désigne, en fait, qu'il s'agit d'un système « d'adresse universelle Internet ». Il existe une syntaxe particulière d'adresses pour le Web, comme il existe d'autres syntaxes d'adresses spécifiques à d'autres protocoles. Mais dans tous les cas, les syntaxes devront respecter un certain nombre de règles (strictes).

Je ne vais pas vous détailler les spécifications définissant ces règles (il est probable que ce serait le meilleur moyen de vous faire fuir). Là encore, si cela vous intéresse, consultez la doc sur Internet.

Essayons juste d'observer en quoi consiste une URL sur notre navigateur, à partir de quelques exemples concrets.

Une adresse Web est toujours composée d'une suite de caractères comportant, notamment, un « **nom de domaine** ». Le nom de domaine, correspond généralement à l'entité qui publie un site web, un peu comme une marque ou un emblème.

Le nom de domaine est toujours composé d'une partie qui est vraiment personnelle (parfois appelé « racine »). On retrouve, dans cette partie du nom de domaine, des mots généralement reconnaissables; par exemple:

[wikipedia](#)

ou

[ville-leslilas](#)

L'autre partie du nom de domaine est un « TLD »; par exemple :  
[.org](#)

ou

[.fr](#)

Cela nous donne les domaines suivants :

[wikipedia.org](#)

[ville-leslilas.fr](#)

Peut être avez-vous remarqué que nous retrouvons, ci-dessus, une adresse (Wikipedia) qui est très proche de celle que nous avons tapée au début (voir page 4). Essayez donc, vous verrez. Notez vos commentaires et questionnements, il est probable que nous les

aborderons dans les lignes qui suivent.

Parmi ces questions, il est d'ailleurs probable qu'il y en ait une qui concerne les fameux [www](#). Il est tant d'y venir.

## **WWW**

Vous l'avez sans doute remarqué : beaucoup d'adresses de site Web commencent par les « [www](#). » Pour information, cela signifie *world wide web*, en réalité cela désigne « un service », c'est à dire le nom de la machine qui vous envoie les pages.

Important, notez bien le point (.) après le 3e « [w](#) ».

Par exemple :

[www.google.com](#)

ou encore

[www.ville-leslilas.fr/](#)

Vous remarquez, cependant que, dans la pratique, cela ne constitue pas une règle absolue, puisque nos deux exemples de première page (Wikipedia et Frenchmozilla) ne comportent pas ces 3 doubles-v (prononcez woowoowo, pour faire chic).

Mais y compris pour ces site-là, si vous taper le nom de domaine, précédé des [www.](#), vous arriverez au bon résultat. En fait les administrateurs des serveurs qui hébergent ces sites ont mis en place un dispositif permettant que les deux types d'adresses conduisent automatiquement au même contenu. Une explication certes un peu triviale, mais qui devrait être suffisante pour l'internaute débutant qui se demande ce qu'il doit taper dans la barre d'adresse de son navigateur.

Donc, dans le doute, quand vous tapez de mémoire ou par déduction une adresse Web, à partir du nom d'une marque ou de



n'importe quel nom connu (vous verrez, c'est le meilleur moyen pour apprendre à naviguer sur le Web) mieux vaut toujours saisir les **www**.

Bon, là vous en savez assez pour faire des essais. Exercez-vous avec les adresses que nous avons vues jusqu'à présent. Une fois que vous aurez pris l'habitude de bien saisir les adresses, revenez à ce qui suit; il est question de ces énigmatiques « TLD » évoqués ci-dessous.

## A propos des TLD

Le domaine est composé, comme nous l'avons vu, d'un mot personnel désignant l'entité (par exemple **ville-leslilas**) et d'un suffixe composé d'un point, suivi de trois lettres, appelé « TLD ». Par exemple :

**.com**

**.org**

**.net**

etc.

Cette partie du nom de domaine désigne ce que l'on appelle souvent en français un « domaine de tête » (traduction de *Top Level Domain*).

On peut dire (même si cela ferait peut-être hurler de rage certains gourou du réseau) qu'il s'agit d'un tronc commun à plusieurs domaines. Ainsi, comme vous l'avez constaté, il existe de nombreuses entreprises qui ont un nom de domaine se terminant par **.com**. Normalement, cela désigne qu'il s'agit d'une entité exerçant une activité commerciale, tout comme le **.net** correspond à « quelque chose » ayant un rapport avec le réseau, **.org** pour une organisation à but non-lucratif, etc.

On ne peut pas créer un nom de domaine avec un TLD personnel et tous les noms de domaines doivent se rattacher à TLD. Autrement dit, la syntaxe des TLD est imposée, tout comme le fait même d'être rattaché à l'un de ces domaines de tête.

Il existe deux grande catégories de TLD :

- les TLD génériques (tels que **.com,.org,.net...**)
- les TLD « géographiques », généralement composés de deux lettres (tels que **.fr, .it, .de...**)

Pour les « sites français », on pourra donc avoir éventuellement, des noms de domaines **se terminant en .fr**

Ceci dit, rien n'empêche ces webmestres (responsables de sites Web) français de réserver (auprès de prestataires spécialisés), comme n'importe quelle autre nationalité, des domaines en **.com .org** et **.net**.

Dans la réalité, il n'y a pas de règle absolue, quant au fait qu'un site soit en **.net**, **.org** ou en **.com**. C'est au moment de la création du domaine que l'on décide l'une ou l'autre des solutions. La règle étant, grosso modo, que si le domaine est disponible, il est accessible à n'importe qui (avec d'éventuels risques de procès si on réserve le nom d'une marque). De nombreuses entreprises cumulent un nom de domaine « générique » en **.com**, avec d'autres domaines, notamment des noms de domaines locaux désignés par des TLD géographiques (notamment les multinationales).

Le **.fr** est donc un TLD géographique (ou *ccTLD* pour *Country Code Top Level Domain*). Il est régi par un organisme français (AFNIC) chargé d'attribuer le domaine **.fr** à des entreprises, des associations ou même, plus récemment, à des particuliers.

Ce domaine est vendu selon des conditions plus strictes que pour les TLD génériques. Par exemple, une entreprise souhaitant



obtenir un domaine en **.fr** doit fournir un extrait Kbis.

Chaque pays adopte ses propres règles d'attribution correspondant au domaine géographique qui le concerne.

Dans l'administration française, par exemple on imposera qu'un site ait un domaine en **.fr**, par exemple :

<http://www.education.gouv.fr>

Vous constatez, dans cet exemple ci-dessus, que le **.fr** se présente bien en suffixe (à la fin de l'adresse). Mais qu'en est-il des autres parties de l'adresses, notamment **.gouv** et **.education** ?

C'est précisément à cette question que nous allons répondre maintenant.

## Domaines et sous-domaines

Regardez bien dans : [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

Vous constatez la présence des points entre chaque mot.

Cela ne tient en rien au hasard, nous avons affaire ici à un exemple typique d'une imbrication de domaines qui se lit toujours de la droite vers la gauche, donc du plus grand au plus petit :

- en suffixe, le TLD : **.fr**
- un sous-domaine : **.gouv** (autrement dit le gouvernement français)
- un autre sous-domaine: **.education** (le ministère de l'Éducation nationale).

Est-il utile de préciser que la France est un pays « englobant » un gouvernement, lequel englobe, à son tour, un ministère de l'Éducation nationale?

Plusieurs sous-domaines sont potentiellement disponibles, et

peuvent être créés à chaque niveau de l'arborescence. Le **.fr** permet de regrouper des entreprises, des particuliers, des institutions, etc. L'une de ces entités, par exemple, le gouvernement, intègre, à son tour, d'autres sous-domaines, en l'occurrence, les ministères, qui peuvent, à leur tour, comporter, d'autres sous-domaines, etc.

Cette logique purement informatique s'applique systématiquement à toutes les URL. Cela signifie que si vous voyez une adresse comportant, de cette façon, un ou plusieurs points dans le domaine, c'est que vous aurez affaire à un ou plusieurs sous-domaines d'un domaine englobant (le TLD).

Ceci vous permettra certainement de comprendre à quoi correspondent, par exemple, les 2 adresses Ci-dessous. Vous pouvez détailler chacune des parties de ces URL et indiquez à quoi elle correspond :

<http://www.jeunesse.gouv.fr/>

<http://eduscol.education.fr/>

Profitons-en, d'ailleurs pour revenir sur une adresse que nous avons déjà présentée :

[fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)

Attention, ici il y a un petit piège.

Dans cet exemple, vous remarquez que le **fr** est placé au début de l'adresse. Cela signifie qu'il s'agit d'un sous-domaine (local) **fr** du domaine **wikipedia**.

Il ne faut pas confondre ce **fr**, spécifique à Wikipedia, avec le TLD géographique **.fr**, lequel ne peut être placé qu'en suffixe (à droite), comme dans les exemples suivants :

<http://www.ville-leslilas.fr/>

<http://www.education.gouv.fr>

Dans le cas de [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org) on a donc affaire à une imbrication classique de domaines et de sous-domaines, où le TLD est **.org** et non **fr**.

Ce site est proposé en plusieurs langues, la version française est signalée ici par le **fr** placé en début d'adresse. Ce n'est que par convention que ce sous-domaine s'écrit comme le TLD géographique. Car il s'agit bien d'un sous-domaine spécifique au domaine « racine » **wikipedia** lequel est, à son tour, un sous-domaine du *Top level domain* **.org**.

Pour information, Wikipedia a créé autant de sous-domaines linguistiques que nécessaires ([it.wikipedia.org](http://it.wikipedia.org) ; [es.wikipedia.org](http://es.wikipedia.org) ; [ja.wikipedia.org](http://ja.wikipedia.org) ; etc.).

### Le chemin d'accès (à une page particulière)

Comme vous l'avez constaté, il suffit souvent de taper le nom de domaine pour arriver sur la « page d'accueil » du site.

La page d'accueil, c'est celle qui est normalement conçue pour vous orienter dans les meilleures conditions. Elle doit vous aider à trouver un contenu sur le site, ou, au moins, savoir rapidement si ce contenu n'y est pas.

De la page d'accueil, moyennant quelques clics de souris, vous pouvez théoriquement accéder à toutes les pages du site.

Par exemple, l'adresse de la page d'accueil de Wikipedia :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

En fait, comme nous l'avons vu, si vous saisissez uniquement : [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org) puis vous validez votre saisie (touche Entrée), l'URL suivante : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil> apparaîtra dans la barre d'adresse quand la page s'affichera.

Cette situation là est très fréquente sur Internet. La « version

courte » de l'adresse que vous avez tapée qui correspond, en fait, au domaine est un « *alias* ». Cet alias permet d'atteindre l'adresse définitive. Nous sommes bien d'accord, le plus important, pour l'instant, est que vous arriviez au contenu souhaité. Ensuite, vous constaterez, en navigant sur un site, que chaque page comporte une adresse différente, par exemple :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Anthropologie>

ou encore :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Am%C3%A9rique\\_latine](http://fr.wikipedia.org/wiki/Am%C3%A9rique_latine)

Observez, il y a toujours le même tronc commun à toutes ces adresses; hormis le protocole (<http://>) c'est : [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)

De plus, remarquez dans les adresses ci-dessus, le signe / (barre oblique ou slash) : il désigne un niveau d'arborescence, à l'intérieur du domaine; c'est qu'on appelle un « chemin d'accès ».

Dans une adresse Web, la partie qui est complètement à droite de l'adresse, après le dernier / , correspond à la page qui est affichée à l'écran, sachant qu'un site web, comme un journal, propose toujours plusieurs pages.

Par exemple, si l'on décompose l'adresse suivante :

[http://www.ville-leslilas.fr/annuaires/ind\\_artisans.php](http://www.ville-leslilas.fr/annuaires/ind_artisans.php)

[www.ville-leslilas.fr/](http://www.ville-leslilas.fr/) correspond au nom de domaine, suivi, ici, du /

Cela signifie qu'après cette page d'accueil, on descend d'un niveau dans l'arborescence du site pour « ouvrir » la rubrique :

[annuaires/](http://www.ville-leslilas.fr/annuaires/)

... laquelle propose, notamment, une page concernant les entreprises artisanales de la ville :

[ind\\_artisans.php](http://www.ville-leslilas.fr/ind_artisans.php)

Parfois une adresse Web peut être terriblement longue et quasiment impossible à retaper sans faire d'erreur. Cela tient au fait que la page est « calculée » par le serveur à partir d'instructions informatiques programmées.

Nous verrons qu'il existe des moyens pour demander au navigateur de mémoriser ces adresses; ce qui évite d'avoir à les retaper et, donc, de saisir des adresses erronées.

Mais si le site est bien construit, le plus simple consiste souvent à taper le nom de domaine et de trouver la page souhaitée en utilisant les liens de navigation proposé par le site.

Voilà la raison pour laquelle il est si important de bien savoir saisir une URL dans un navigateur.

J'espère vous avoir convaincu!

### Un peu de pratique ; taper une nouvelle URL

Maintenant, que vous connaissez un peu mieux en quoi consiste une adresse Web, il est temps de mettre tout cela en pratique, pour donner quelques explications complémentaires sur le maniement de votre navigateur.

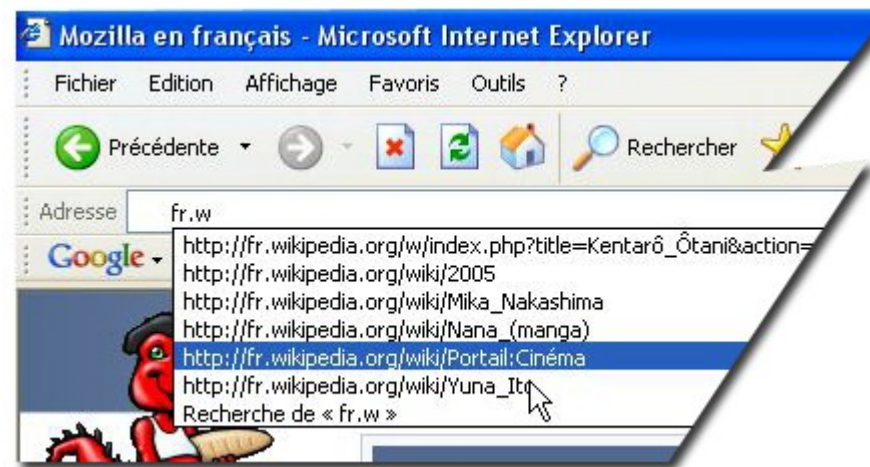
Revenons donc à notre logiciel Internet Explorer et cliquez à nouveau sur l'icône de la barre d'adresse (voir page2). Souvenez-vous: quand nous cliquons sur l'icône, **l'ancienne adresse est sélectionnée** et il suffit donc, comme nous venons de le voir, de taper l'adresse suivante :

[fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)

pour afficher la page d'accueil de wikipedia. Attention: **dès lors que l'ancienne adresse est sélectionnée, il est inutile de supprimer quoi que ce soit avant de taper une nouvelle adresse.**

Comme sur toutes les zones de saisie de texte de votre ordinateur, en tapant directement dans une sélection vous faites disparaître l'ancien texte (voir, à ce sujet, le tuto Word sur lilapuce.net).

Dès que l'on commence à taper (voir figure ci-dessous), **l'historique du navigateur vous propose une liste d'URL.**



Il suffit alors de repérer si l'adresse souhaitée y est. Si tel est le cas, cliquez dessus et le navigateur vous conduira alors à bon port.

Cette astuce de l'historique dans la barre d'adresse est bien pratique, car nous sommes tous fainnants (il faut bien le reconnaître), et surtout parce que cela nous évite une situation particulièrement crispante (et fréquente) où le navigateur refusant obstinément de nous conduire au site voulu, nous inflige de terribles punitions et humiliations en affichant un tas de choses incompréhensibles.

Mais malheureusement, il ne faut pas toujours compter sur cet l'historique! D'abord, parce que rien ne prouve que l'URL souhaitée soit dedans. Même si vous êtes sûr d'avoir déjà consulté

le site sur le même ordinateur, n'importe qui peut vider l'historique (y compris dans notre atelier, si, si...). Et puis, ne vous fiez pas trop à ce qui est indiqué sur cet historique : vous n'êtes pas à l'abri du fait qu'il comporte des adresses erronées.

Alors, pour vous exercer et, surtout, pour devenir plus autonome dans le maniement du navigateur, essayez, au moins au début, de toujours prendre l'habitude de saisir les adresses URL dans la barre d'adresse. Quand vous vous sentirez plus à l'aise, vous pourrez utiliser l'historique et impressionner votre entourage par tant de dextérité!

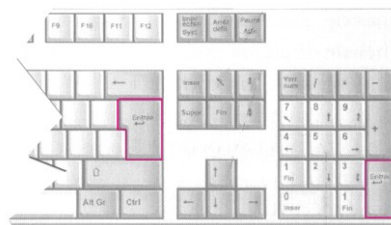
### Valider la saisie de l'adresse Web et patienter

Bien, souvenez-vous : l'adresse est correctement saisie dans la barre d'adresse du navigateur, vous avez vérifié et elle ne comporte pas de faute. Mais... il ne se passe rien, le navigateur affiche toujours la même page que celle qui était à l'écran. Comment cela se fait-il ?

C'est tout à fait normal, car pour aller sur un site, il ne suffit pas de taper l'adresse : **immédiatement après l'avoir saisie, il faut valider la saisie**. Pour cela le moyen le plus simple et le plus standardisé (commun à tous les navigateurs), consiste à appuyer sur **la touche « Enter » du clavier** (retour chariot).

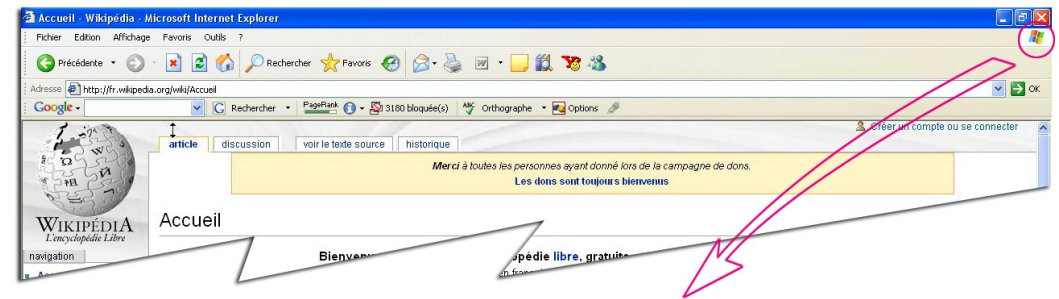
*N'oubliez pas la touche « Enter ».  
Il y en a même généralement deux sur la plupart des claviers (voir ci-contre).*

*Elle très pratique, notamment pour valider la saisie des formulaires sur Internet !*



Ensuite, après la validation, il faut tout de suite porter son regard sur le coin supérieur droit de l'écran (sur Internet Explorer) :

Vous voyez l'icône en forme de drapeau qui s'agite, flotte et danse ?



C'est bon. Enfin, cela veut juste dire que la page est en train d'arriver sur votre ordinateur. Donc tant que ce petit drapeau s'agite, cela veut dire qu'il est normal que rien de neuf ne s'affiche à l'écran.

Normalement, après un certain temps nécessaire pour charger la page, le navigateur doit afficher le site que vous avez demandé. Le drapeau, alors, s'immobilise.

Beaucoup de personnes étant habituées à utiliser un ordinateur flambant neuf, qui leur obéit au doigt et à l'oeil, s'étonnent en découvrant Internet de ne plus avoir toujours la même vélocité dans les temps de réaction.

Il ne faut pas oublier, que sur le net, vous dialoguez en permanence avec l'extérieur, parfois à plusieurs milliers de

kilomètres de chez vous. En fait, quand vous tapez une adresse Web, vous demandez à une machine (serveur) de vous fabriquer et de vous envoyer une page, avec ses textes et ses images. Bien entendu, le serveur ne fabrique pas toute la page, entièrement, et à chaque fois, mais, néanmoins, il est très fréquent qu'il doive composer la page à partir d'une base de données avant de vous l'expédier (notamment les textes); ce qui, déjà, peut prendre un certain temps.

Sachant, par ailleurs, que vous n'êtes pas seul sur le réseau, il suffit que le site que vous consultez soit, au même moment extrêmement sollicité pour que vous soyez pris dans un embouteillage plus ou moins important.

Tout ce processus, avec les meilleures technologies du monde, demande plus de temps que si les mêmes procédures se déroulaient « en local », par exemple sur un réseau privé faisant appel aux mêmes technologies mais accessibles uniquement à certains ordinateurs d'une même entreprise, éventuellement, sur un site géographique délimité (on parle alors d' « Intranet »).

Même si, aujourd'hui l'ADSL permet une accélération spectaculaire des temps de transfert par rapport à ce que nous connaissions il y a quelques années, il n'en reste pas moins vrai que vous êtes tributaire d'un trafic général du réseau, depuis les différents sites « serveurs » jusqu'à votre ordinateur, qui peut encore avoir, pour différentes raisons, de sérieux ralentissements.

Voilà pourquoi il faut garder un œil sur l'icône de droite (ou, du moins selon les navigateurs, l'icône qui indique le chargement de la page).

C'est un précieux témoin, il est ainsi inutile de saisir ou valider une seconde fois votre adresse URL si cette icône continue de s'agiter.

## On récapitule : les adresses Web

Nous en savons désormais assez pour saisir correctement une adresse de site Web:

- Il faut bien veiller à taper les URL dans la barre d'adresse du navigateur.
- On n'a pas le droit aux « caractères spéciaux » ni aux espaces.
- Une adresse de site Web ressemble toujours à quelque chose de ce type : <http://www.ville-leslilas.fr/>
- N'essayez pas de taper votre adresse E-mail dans la barre d'adresse du navigateur : il n'est pas prévu pour ça.
- Il y a toujours un tronc commun à toutes les adresses du même site : le protocole http, le serveur et le nom de domaine. Cette « adresse générique du site » conduit généralement à la page d'accueil, laquelle propose divers choix de navigation, par exemple :  
<http://www.ville-leslilas.fr/>
- Il n'est pas nécessaire de taper <http://> dans la barre d'adresse du navigateur, car il s'agit du protocole qui permet d'afficher des contenus hypertextes sur Internet.
- La plupart des adresses de sites comportent [www.](http://www.ville-leslilas.fr/) (cela n'est cependant pas systématique). Ces trois lettres désignent le serveur qui fournit les pages.
- Le nom de domaine est composé d'une « racine » par exemple : [ville-leslilas](http://ville-leslilas.fr/)
- et d'un TLD, par exemple : [.fr/](http://ville-leslilas.fr/)
- Une adresse peut comporter des sous-domaines; chacun



étant séparé par un point (lire toujours de droite à gauche; du plus grand au plus petit):

<http://www.education.gouv.fr>

- On a généralement, sur le même site, plusieurs adresses beaucoup plus longues, lesquelles correspondent à un chemin d'accès à une page particulière:  
[http://www.ville-leslilas.fr/annuaires/ind\\_artisans.php](http://www.ville-leslilas.fr/annuaires/ind_artisans.php)
- le caractère / (barre oblique), placé après le nom de domaine, indique un niveau d'arborescence inférieur conduisant à la page.
- Après avoir tapé une adresse, il faut toujours valider la saisie (par la touche Entrée du clavier).
- Et patienter le temps nécessaire pour que la page se construise sur le serveur et vous arrive sur votre ordinateur par le réseau Internet.

## Les boutons « avant » et « arrière »

Ces flèches permettent de revenir en arrière dans l'historique de navigation. Les intitulés peuvent varier d'un navigateur à l'autre, (voir ci-contre) mais le principe est rigoureusement identique.

Le principe est extrêmement simple :

- une flèche « gauche » permet de revenir directement sur la page qui était affichée « avant »
- la flèche « droite » vous fait naviguer dans l'autre sens.

Important : il s'agit d'un **historique à court terme**; si vous fermez votre navigateur, ces boutons ne conservent pas l'historique. Cela signifie donc que la fonction « précédente » ou « arrière » (flèche gauche) n'est disponible qu'à partir du moment où vous avez affiché au moins deux adresses différentes sans

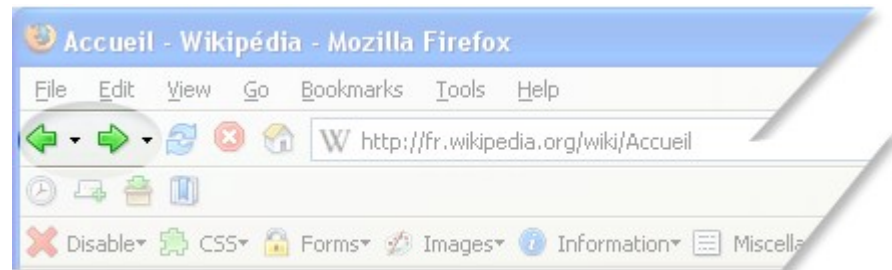
fermer votre navigateur. De même, la fonction « suivante » ou « avant » (flèche droite) n'est disponible qu'à partir du moment où vous avez utilisé la fonction « précédente » ou « arrière ».

Plus simplement, retenez bien que cette fonction est très fréquemment utilisée pour « surfer » rapidement sur Internet, mais qu'elle n'est exploitable que si vous avez déjà affiché, d'une manière ou d'une autre, plusieurs sites différents pendant la même période d'utilisation.

C'est donc en cliquant sur les grosses flèches droite ou gauche qu'il est possible de revenir sur les pages déjà vues. Chaque clic permet de remonter, étape par étape, dans l'historique.

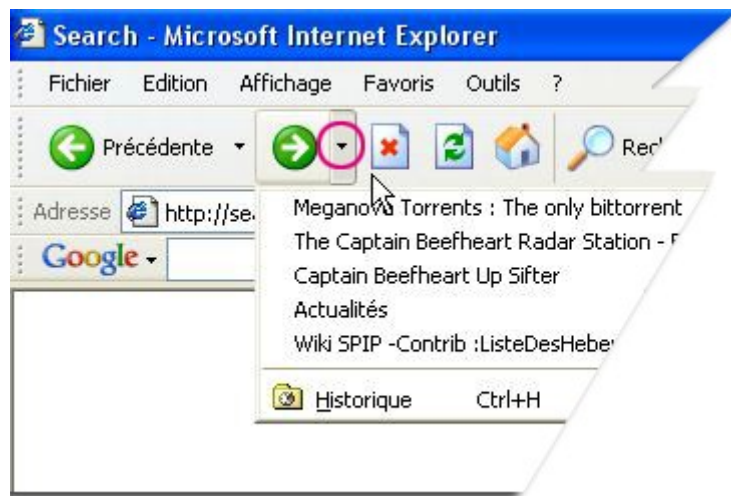


*Sur Internet Explorer*



*Sur FireFox*

Il est possible d'utiliser la fonction « avant/arrière » de façon plus souple. Regardez bien à droite des flèches, il y a des petits triangles noirs. En cliquant dessus, le navigateur vous indique la liste des sites visités. Il vous suffit alors de repérer celui qui vous intéresse et de cliquer dessus pour l'afficher à nouveau.



Notez juste pour l'instant qu'en bas de la liste, Internet Explorer vous propose une fonction « Historique ». Cet historique, contrairement aux flèches « précédente » et « suivante », permet de consulter les sites visités pendant une période qui peut s'étaler sur plusieurs semaines. On peut considérer qu'il s'agit d'un historique « à long terme », même s'il est possible et très simple de le supprimer (nous y reviendrons en détail).

### Le bouton « Arrêter » (le chargement de la page)

Vous avez tapé une URL ou vous avez cliqué sur un lien hypertexte et la page tarde à s'afficher. L'icône de chargement (voir page 12) s'agit, le sablier vous indique qu'un processus de téléchargement est à l'oeuvre mais rien n'arrive.

Cette situation est extrêmement fréquente. Il peut y avoir plusieurs raisons à ce dysfonctionnement. Avant de commencer à tout dérégler sur votre ordinateur, annulez le chargement de la page pour essayer une autre adresse : cliquez sur la croix rouge.





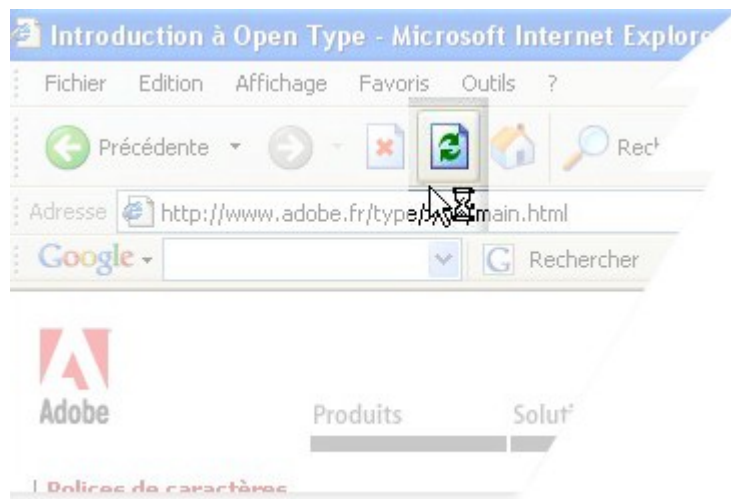
Il existe une autre manière d'arrêter le chargement d'une page Web : appuyez sur la touche « Echappement » du clavier (en haut à gauche).

### Le bouton « Actualiser »

Cela peut sembler un peu étrange mais sachez que le navigateur peut afficher, sur votre ordinateur, une page stockée de façon temporaire sur internet ou sur votre PC. Cette version de page temporaire ou « cache » ne correspond pas toujours à la version la plus récente disponible sur le serveur.

Les raisons de ce processus, seraient un peu longues à expliquer ici en détail, mais utilisez ce bouton si vous avez l'impression que le navigateur n'affiche pas la page qui est stockée sur le serveur.

Vous demanderez alors explicitement à afficher la page à partir du serveur et non à partir d'une version temporaire.



### Le bouton « Accueil »

Lorsque vous lancez votre navigateur, il y a bien une page qui s'affiche par défaut dans la fenêtre : le site de votre fournisseur d'accès, un moteur de recherche, le blog de votre fille, etc.

Le bouton « Accueil » n'a aucune autre utilité que d'afficher **la page de démarrage** de votre navigateur. Disons-le clairement : le fait que ce bouton s'intitule « Accueil » ne contribue pas à clarifier les choses : beaucoup de personnes pensent que cela constitue, en quelques sortes, un passage obligé, de la même façon qu'il est nécessaire de passer à l'accueil d'un hôtel pour se rendre dans sa chambre.

Nous verrons, au contraire, qu'il est extrêmement simple de modifier la page de démarrage du navigateur et, comme nous l'avons déjà signalé (support Navigateurs[1]), sachez que rien ne vous oblige à conserver une page particulière, quelle que soit son origine, au lancement de votre navigateur.

